



Annulation du reconnaissance

Par **BACO Nazira**, le **02/01/2018** à **22:20**

Bonjour,

Je suis en concubinage avec un étrange qui réside en France savoir de papier et j'étais déjà enceinte quand j'ai l'es connu est a fais reconnaître mon fils comme le siens.

Maintenant je voudrais annuler cette reconnaissance pour ne pas avoir de problème dans le future, quels sont les démarches à faire si c'est possible ??

Merci.

Par **youris**, le **02/01/2018** à **22:58**

bonjour,

vous devez saisir le tribunal pour une action en contestation de paternité.

si l'analyse biologique prouve que cet homme est le père, le juge confirmera sa paternité, sinon il l'annulera.

salutations